



OBSERVATOIRE SOCIAL

DE L'ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEMENT
DE CHEVAUX DE COURSES

EN FRANCE

2018
ÉDITION

RELEVÉ DES DONNÉES STATISTIQUES DE L'ANNÉE 2017



SOMMAIRE



1	LE CHEVAL EN FRANCE	P4.5
2	L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES	P6
3	LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES	P7
4	LES ENTRAÎNEURS	P8.11
5	LES ÉCURIES	P12.13
6	LES SALARIÉS	
	6.1 Les chiffres clés	P14
	6.2 Les évolutions	P15
	6.3 La répartition par âge	P16.17
	6.4 Les femmes dans la profession	P18

7	LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE	
	7.1 Les chiffres clés	P19
	7.2 Carte galop	P20
	7.3 Carte trot	P21
	7.4 Données détaillées de l'année 2017	P22.24
8	L'AFASEC	
	8.1 Former les futurs professionnels	P25
	8.2 Développer les compétences des professionnels	P26
	8.3 Accompagner les salariés des écuries de courses tout au long de leur parcours professionnel	P27
	8.4 Le conseil et la prospective	P27
	8.5 L'AFASEC en région	P28.29
	8.6 Projet de l'Association 2018-2022	P30



LE CHEVAL EN FRANCE



CHIFFRES CLÉS

180 000 personnes travaillent dans la filière

Près de **1,1 million** d'équidés

31% des emplois générés par les courses

Pour appliquer ces définitions au secteur équin tout en tenant compte de l'importance de la multiactivité, deux niveaux de décompte sont désormais considérés :

- total emploi : toutes personnes ayant un emploi lié aux équins
- en activité principale : toutes personnes dont cet emploi constitue l'activité principale

Dans les chiffres d'emplois publiés en France par l'INSEE, pour les personnes ayant une double activité, seule l'activité la plus rémunératrice est considérée.

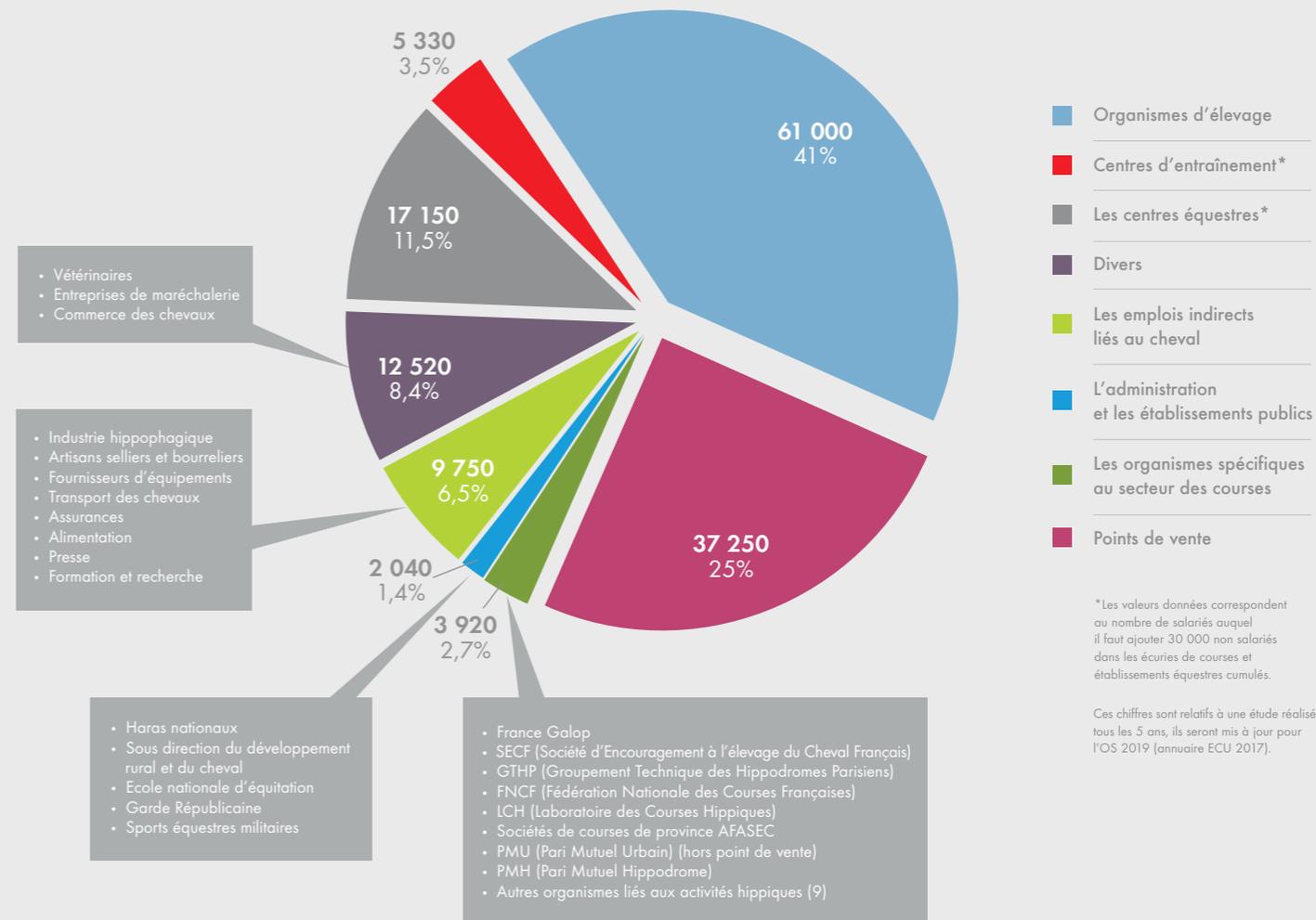
LA POPULATION PARTICIPE ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU CHEVAL EN FRANCE

1,5 million de cavaliers réguliers

Ces chiffres sont relatifs à une étude réalisée tous les 5 ans, ils seront mis à jour pour l'OS 2019 (données 2018).

LES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ HIPPIQUE EN FRANCE

(SOURCE ANNUAIRE ECUS 2013)



2

L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES

3

LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES

CHIFFRES CLÉS

- 2 579** réunions en 2017
- 18 313** courses en 2017
- 39%** de courses galop en 2017
- 61%** de courses trot en 2017
- 8 474** propriétaires actifs au sein des courses (3781 au galop et 4693 au trot)



LES COURSES EN FRANCE EN 2017

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
Galop	1 063	7 108	13 937	10 040	71 635	4 837
Trot	1 516	11 205	16 905	19 117	154 258	2 281
TOTAL	2 579	18 313	30 842	29 157	225 893	7 118

«partants étrangers» : non entraînés en France mais courant dans les courses françaises

*Données arrêtées au 01/11/2017

LES COURSES EN FRANCE EN 2016

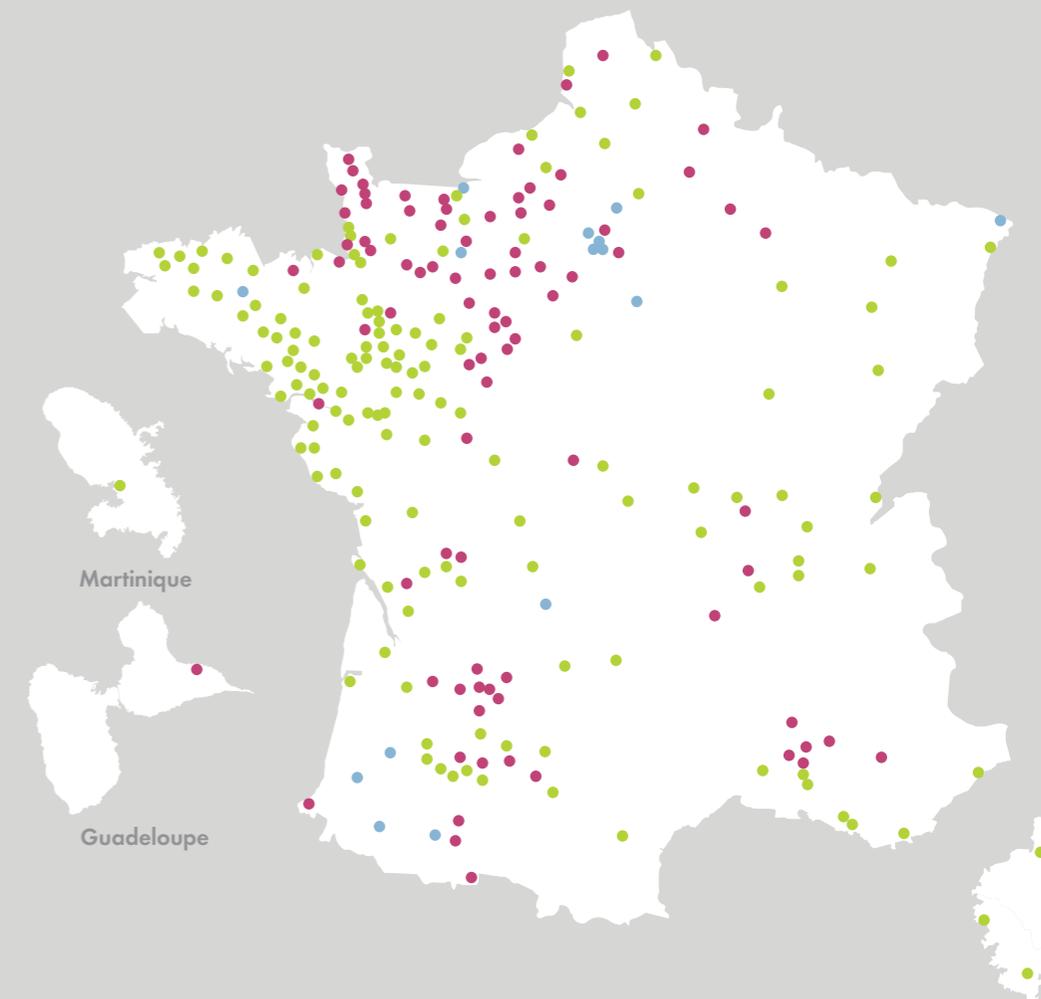
TOTAL	2 626	18 412	31 439	28 141	231 539	5 373
--------------	-------	--------	--------	--------	---------	-------

238 hippodromes dont 2 en DOM

45% des hippodromes sont sur le quart nord-ouest de la France

- Courses de galop
- Courses de trot
- Courses de galop et trot

Sources : France Galop et SECF, 2017



4

LES ENTRAÎNEURS

CHIFFRES CLÉS

2 441 entraîneurs en France en 2017 qui ont entraîné **29 157** chevaux

849 sont employeurs de main d'œuvre

Un entraîneur public entraîne en moyenne **23** chevaux au galop et **18** au trot

Un entraîneur particulier entraîne en moyenne **13** chevaux

Un entraîneur avec une autorisation d'entraînement entraîne en moyenne **7** chevaux

Un entraîneur avec un permis d'entraîner entraîne en moyenne **2** chevaux

Age moyen des entraîneurs : **50** ans au trot / **53** ans au galop

LES COURSES EN FRANCE EN 2017

	2013		2014		2015		2016		2017	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Entraîneur professionnel										
Entraîneur public	383	893	407	895	408	905	327	900	374	869
Entraîneur particulier	22	92	22	96	18	85	12	87	21	73
Entraîneur «amateur»										
Autorisation d'entraînement	46	289	46	299	44	295	37	293	40	265
Permis d'entraîner	496	364	570	364	481	360	484	392	478	321
TOTAL	947	1 638	1 045	1 654	951	1 645	860	1 672	913	1 528
Employeurs de main d'œuvre	303	575	298	564	305	555	290	565	295	554

ART. 26 (TROT)

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Licences d'entraîneur public

L'entraîneur public doit avoir au moins trois chevaux sous sa direction. Il doit avoir suivi un stage de formation. Il doit être majeur et satisfaire à au moins un des quatre critères suivants :

- avoir gagné au moins cinquante courses
- avoir été salarié pendant six ans, chez un entraîneur titulaire d'une licence
- avoir rempli cette dernière condition pendant quatre ans et être titulaire d'un CAPA (option hippique)
- avoir gagné 35 courses pour une personne titulaire du permis d'entraîner, avec des chevaux déclarés à son effectif.

Codes des courses de trot 2018

II. Autorisation d'entraîner

Une telle autorisation peut être sollicitée par :

- a) Le propriétaire entraînant, au titre de son activité principale, les chevaux lui appartenant ou appartenant à son conjoint. Il faut soit avoir gagné au moins cinq courses, soit avoir été salarié pendant trois ans ou avoir rempli cette dernière condition pendant deux ans et être titulaire du CAPA, soit avoir gagné 35 courses.
- b) L'entraîneur particulier : personne liée, par contrat, à un propriétaire.

III. Permis d'entraîner

Permis pouvant être sollicité par une personne admise à monter en qualité d'amateur depuis deux ans. Permis possible pour une personne ayant été titulaire d'une licence d'entraîneur public ou d'une autorisation d'entraîner, ou d'un permis d'entraîner.

ART. 27 (GALOP)

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Licences d'entraîneur professionnel

- a) Licence d'entraîneur public : La licence d'entraîneur public autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents.
- b) Licence d'entraîneur particulier : La licence d'entraîneur particulier autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à un propriétaire unique avec lequel elle est liée par un contrat de travail agréé par les Commissaires de France Galop. Les chevaux entraînés par un entraîneur particulier ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat d'association.

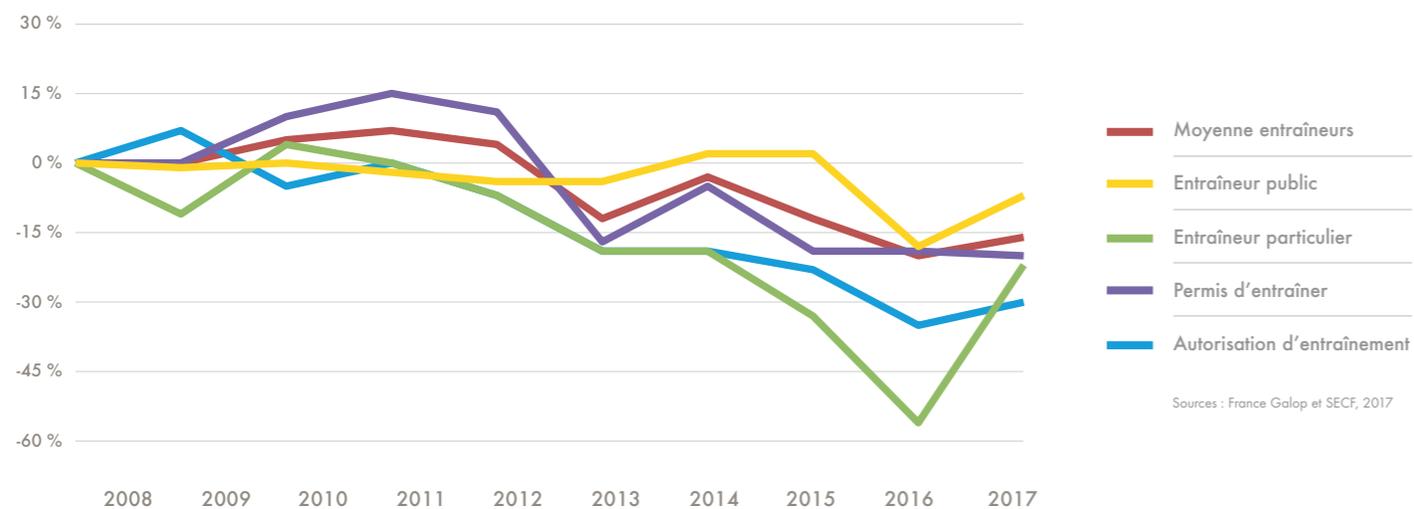
Codes des courses de galop 2018

II. Autorisations d'entraînement

- a) Autorisation d'entraînement : L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner sur ses propres installations d'entraînement des chevaux dont lui ou son conjoint est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint. Cinq des chevaux déclarés peuvent cependant ne pas être élevés par ce propriétaire ou par son conjoint, à condition qu'ils soient leur entière propriété ou pour deux d'entre eux en location en totalité.
- b) Permis d'entraîner : Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité. Cinq remplacements sont admis au cours d'une même année.



ÉVOLUTION DES ENTRAÎNEURS GALOP
ENTRE 2008 ET 2017 EN FONCTION DE LEUR LICENCE



LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1100 À 913

Les professionnels

Après une forte baisse en 2016, le nombre d'**entraîneurs publics** progresse légèrement en 2017 (+47).

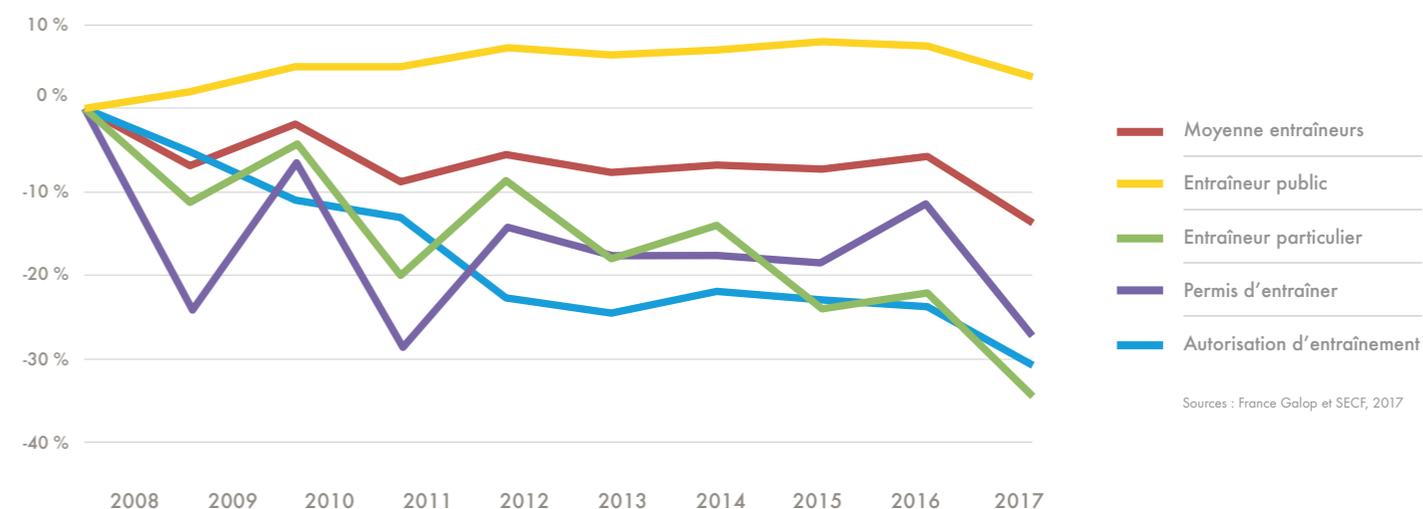
Le nombre d'**entraîneurs particuliers** a progressé après une importante baisse en 2016. 2017, avec 21 entraîneurs particuliers se rapproche des années antérieures (2013 et 2014).

Les amateurs

Le nombre d'**autorisation d'entraîner** est en légère augmentation par rapport à 2016 (+3) mais reste en retrait en comparaison avec les années précédentes. Les **permis d'entraîner** accusent un léger retrait (-6), ils sont 478 en 2017 contre 484 en 2016.

Malgré un léger rebond en 2017, la tendance reste à la baisse.

ÉVOLUTION DES ENTRAÎNEURS TROT
ENTRE 2008 ET 2017 EN FONCTION DE LEUR LICENCE



LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1717 À 1528

Les professionnels

Le nombre d'**entraîneurs publics** affiche une légère baisse par rapport à 2016 (-31), mais reste relativement stable sur 10 ans (853 à 869).

Le nombre d'**entraîneurs particuliers** est également en baisse par rapport à 2016 (-14), en net retrait par rapport à 2008 (-39).

Les amateurs

Le nombre d'**autorisation d'entraîner** est en baisse par rapport à 2016 (-28) et affiche un net recul sur 10 ans (de 364 à 265).

Les **permis d'entraîner** affichent également une diminution, ils sont 321 en 2017 contre 392 en 2016 (-71).

La tendance générale est à la baisse sur 10 ans.

CHIFFRES
CLÉS

849 écuries employeurs de main d'œuvre en France en 2017
(295 au Galop et 554 au Trot)

3 salariés par écurie en moyenne au trot

8 salariés par écurie en moyenne au galop

ÉCURIES

On parle d'écurie lorsqu'un entraîneur a eu au moins un salarié dans l'année.

- **Au galop, 32%** des entraîneurs ont une écurie (**34%** en 2016)
- **Au trot, 36%** des entraîneurs ont une écurie (**39%** en 2016).

- Par ailleurs, **33%** des salariés sont dans des écuries de moins de **10** employés au galop en 2017 (**34%** en 2016).
- **77% des salariés** sont dans des écuries de moins de **10** employés au trot en 2017 (**81%** en 2016)

LA PLUS GRANDE ÉCURIE

- **95** salariés au galop
- **24** salariés au trot

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÉCURIE GALOP

Ecuries de :	2013	2014	2015	2016	2017	2017	
						Nombre d'employeurs de main d'œuvre	Pourcentage cumulé d'employeurs
- 3 salariés	102	91	102	101	112	38%	7%
3 à 5 salariés	80	86	78	53	55	57%	16%
6 à 10 salariés	47	51	58	64	54	75%	33%
11 à 15 salariés	27	23	22	29	34	86%	51%
16 à 20 salariés	21	25	18	14	14	91%	62%
21 à 25 salariés	12	9	12	10	7	94%	69%
26 à 30 salariés	2	1	4	2	5	95%	74%
31 à 50 salariés	9	10	9	14	11	99%	91%
+ de 50 salariés	3	2	2	3	3	100%	100%
TOTAL	303	298	305	290	295		

Erosion régulière des écuries de 3 à 5 salariés et des écuries de 16 à 20 salariés.

Sources : France Galop et SECF, 2017

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÉCURIE TROT

Ecuries de :	2013	2014	2015	2016	2017	2017	
						Nombre d'employeurs de main d'œuvre	Pourcentage cumulé d'employeurs
- 3 salariés	346	352	342	340	337	61%	27%
3 à 5 salariés	168	153	154	166	151	88%	59%
6 à 10 salariés	40	39	38	38	42	96%	77%
11 à 15 salariés	13	13	12	11	11	98%	87%
16 à 20 salariés	7	6	7	10	10	99%	97%
21 à 25 salariés	1	1	2	-	3	100%	100%
26 à 30 salariés	-	-	-	-	-	-	-
31 à 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
+ de 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	575	564	555	565	554		

Pour les écuries de moins de 3 salariés, la tendance générale est à la baisse. Tendance à la hausse pour les écuries de 16 à 20 salariés ces dernières années.

6

LES SALARIÉS

6.1 CHIFFRES CLÉS

- 4 059** salariés dont 787 nouveaux affiliés*
- 58%** salariés au galop et **42%** salariés au trot
- 65%** d'hommes **35%** de femmes
- 36** ans : Age moyen des hommes
- 29** ans : Age moyen des femmes

* Ces données au 31/12/2017, fournies par l'AG2R La Mondiale, intègrent l'ensemble des salariés à temps partiel.

SALARIÉS

L'âge moyen des hommes, 36 ans (34 ans en 2016) a augmenté ainsi que celui des femmes 29 (28 ans en 2016). L'âge moyen des femmes ne cesse de progresser d'année en année favorisant ainsi une meilleure insertion dans la profession. La féminisation de l'emploi est une tendance lourde de ces dernières décennies. Elles représentent 35% des salariés en 2017. A moins de 30 ans, **46%** des salariées sont des femmes. Ces secteurs devraient ainsi continuer de voir arriver sur le marché du travail de plus en plus de femmes car la proportion de femmes diplômées ne cesse de croître.

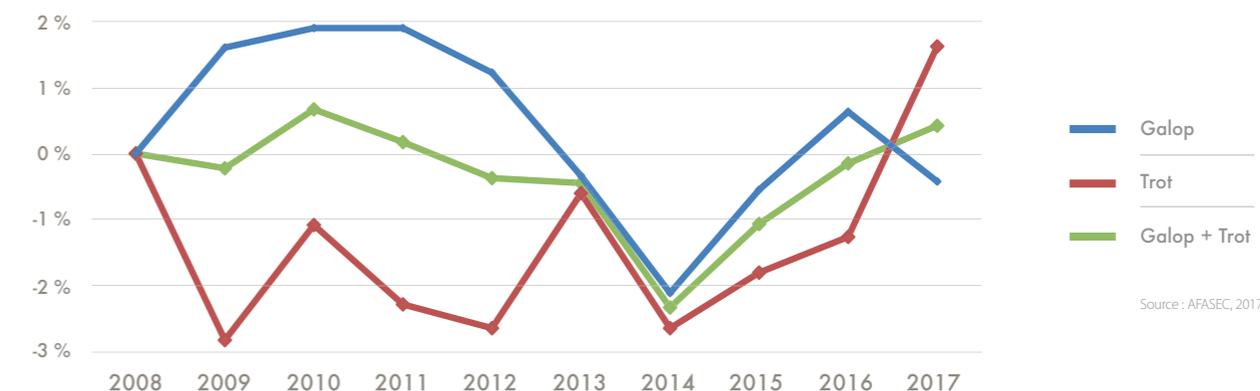
JOCKEYS (GALOP)

- 71** Apprentis
- 11** Jockeys entraîneurs
- 60** Jockeys professionnels dont 2 femmes
- 475** Jockeys salariés

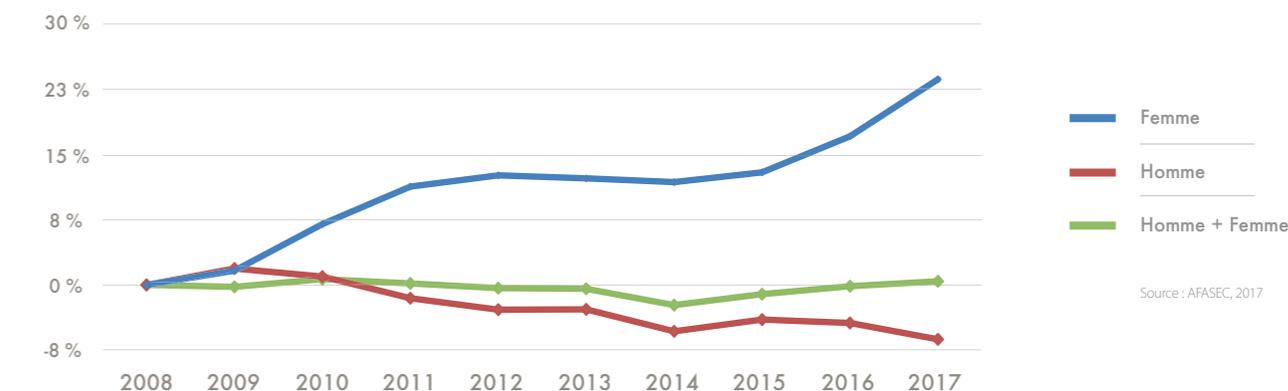
	2013	2014	2015	2016	2017
Galop	2 366 <i>59% de la population</i>	2 324 <i>59% de la population</i>	2 361 <i>60% de la population</i>	2 389 <i>59% de la population</i>	2 364 <i>58% de la population</i>
Trot	1 658 <i>41% de la population</i>	1 624 <i>41% de la population</i>	1 638 <i>40% de la population</i>	1 647 <i>41% de la population</i>	1 695 <i>42% de la population</i>
TOTAL	4 024	3 948	3 999	4 036	4 059

6.2 LES ÉVOLUTIONS

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR DISCIPLINE ENTRE 2008 ET 2017



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR SEXE ENTRE 2008 ET 2017



6.3 LA RÉPARTITION
PAR ÂGEL'âge moyen des salariés est de **33** ans (30 en 2008)**51%** des salariés ont moins de **31** ans (52% en 2008)Au trot **41%** des salariés ont moins de **25** ans (48% en 2008)Au galop **30%** des salariés ont moins de **25** ans (35% en 2008)

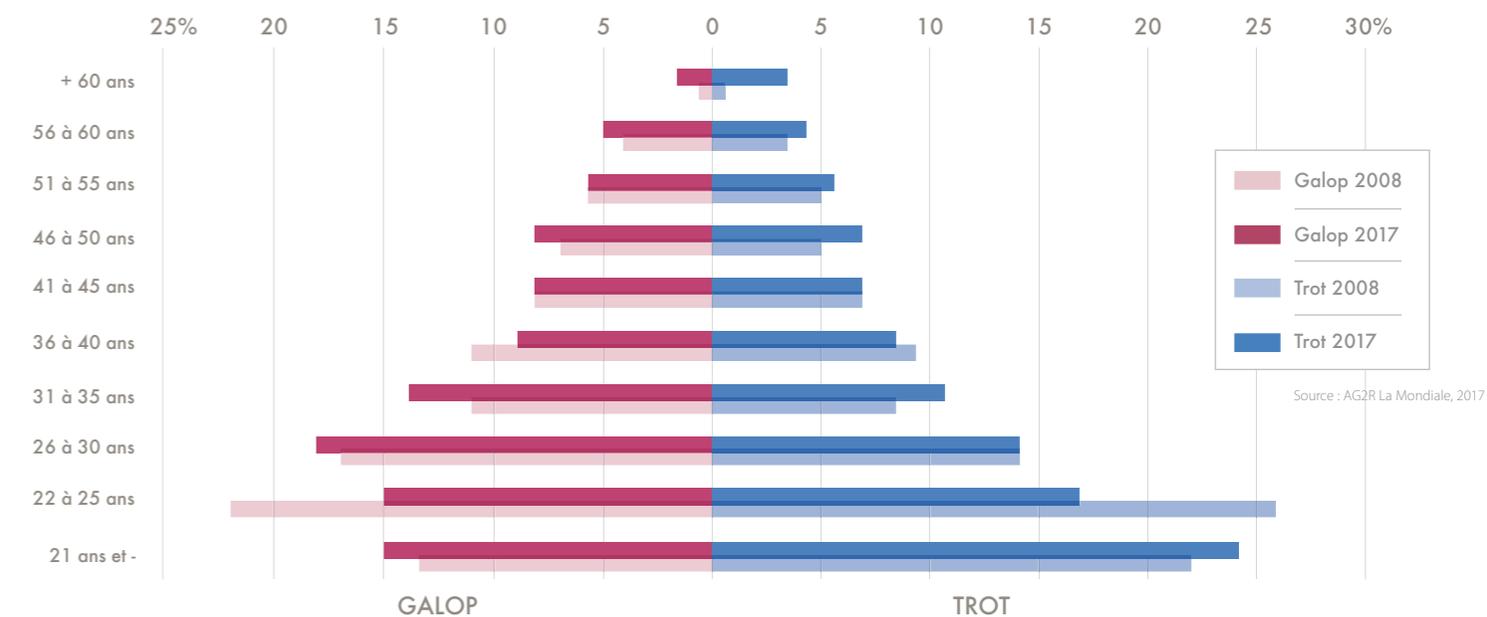
	2013		2014		2015		2016		2017		2017 femmes / hommes séparés			
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
	Femmes + Hommes										Femmes		Hommes	
18 ans et -	95	185	98	196	125	174	121	161	118	134	56	59	62	75
19 à 21 ans	248	241	254	247	248	235	250	264	244	278	132	119	112	159
22 à 25 ans	493	345	492	268	472	316	456	303	353	280	187	106	166	174
26 à 30 ans	418	223	393	244	403	245	415	234	423	232	197	88	226	144
31 à 35 ans	281	164	290	163	287	166	290	153	320	185	114	67	206	118
36 à 40 ans	237	134	195	128	216	117	220	121	210	140	59	41	151	99
41 à 45 ans	184	128	188	133	201	123	213	133	194	112	44	22	150	90
46 à 50 ans	149	99	177	107	161	104	150	108	178	113	25	26	153	87
51 à 55 ans	134	72	118	67	125	76	129	69	146	97	24	21	122	76
56 à 60 ans	97	54	88	54	90	58	108	77	121	71	14	10	107	61
+ de 60 ans	30	13	31	17	33	24	37	24	57	53	7	12	50	41
TOTAL	2 366	1 658	2 324	1 624	2 361	1 638	2 389	1 647	2 364	1 695	859	571	1 505	1 124

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE D'ÂGE AU TROT ET GALOP

Au trot et au galop, la tranche d'âge des 22 à 25 ans est en net recul par rapport à il y a 10 ans, contrairement à la population des 21 ans et moins qui progresse légèrement. Les 36 à 40 ans sont également moins nombreux qu'il y a 10 ans. Par contre, les + de 60 ans sont en forte hausse. Ils ont plus que doublé aussi bien au trot qu'au galop.

Importante évolution du travail des séniors dans les écuries :

- la population des 56 à 60 ans marque également cette tendance
- au galop en 2017 : 57 + de 60 ans / 37 en 2016 et 22 en 2008
- au trot en 2017 : 53 + de 60 ans / 24 en 2016 et 15 en 2008



6.4 LES FEMMES DANS LA PROFESSION

CHIFFRES CLÉS

35% de femmes salariées

A moins de 30 ans, 46% des salariés sont des femmes

191 femmes ont entraîné des chevaux de courses au galop

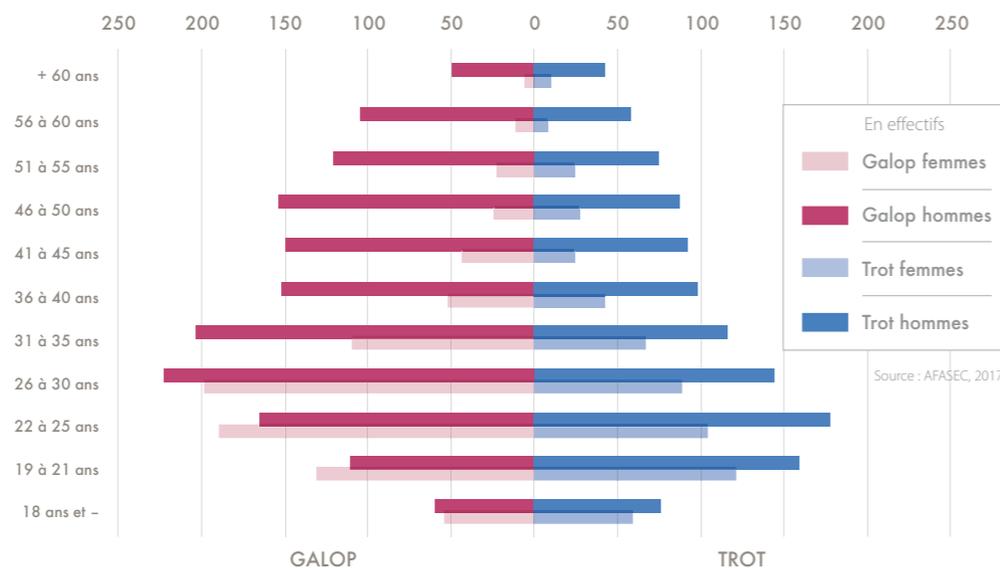
93 femmes ont entraîné des chevaux de courses au trot

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES 2017

Les femmes sont toujours très présentes dans les tranches d'âge jeunes. Au galop les femmes de 18 ans et moins sont pratiquement aussi nombreuses que les hommes. Leur nombre est plus important dans la catégorie des 19 à 21 ans.

Même tendance quant aux salariées du trot même si l'écart est plus marqué entre les hommes et les femmes par tranche d'âge.

La féminisation de la profession poursuit sa tendance.



7.1 CHIFFRES CLÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS TROT ET GALOP PAR DÉPARTEMENT

Les 4 premiers départements

Oise	744 salariés
Mayenne	396 salariés
Orne	386 salariés
Calvados	273 salariés

Ces 4 départements représentent 44,3% des salariés du territoire national.



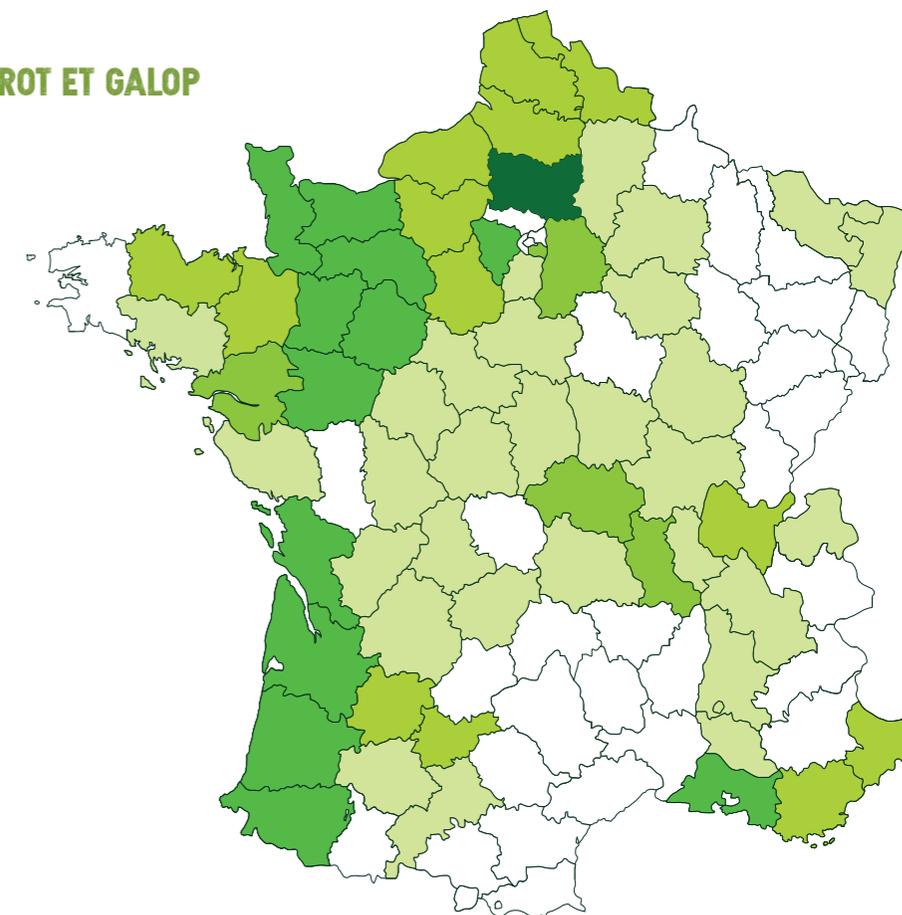
Source : AG2R La Mondiale

63 départements ont une activité d'entraînement des chevaux de courses

7 départements entraînent exclusivement au galop

31 départements entraînent exclusivement au trot

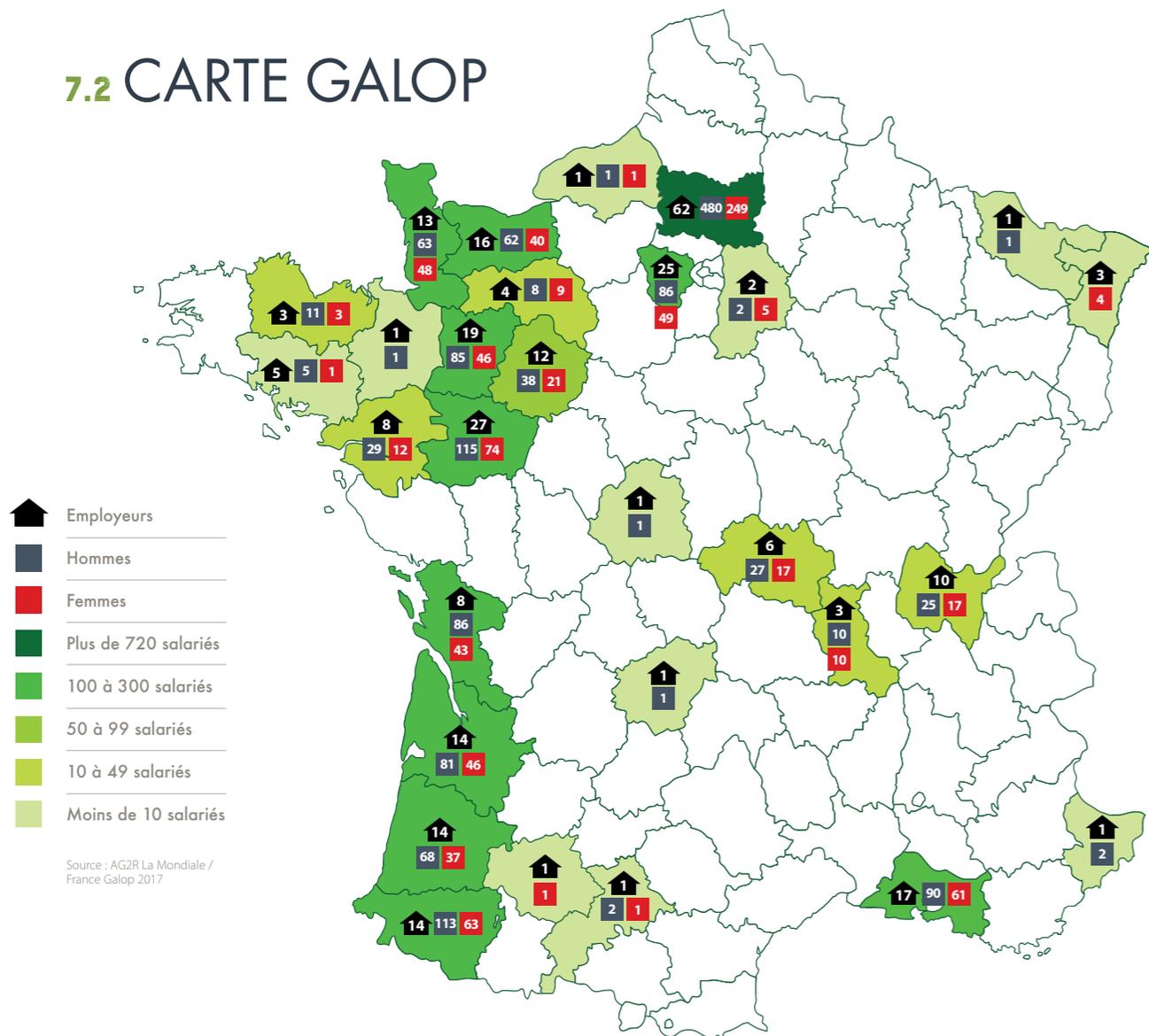
18% des salariés travaillent dans le département de l'Oise



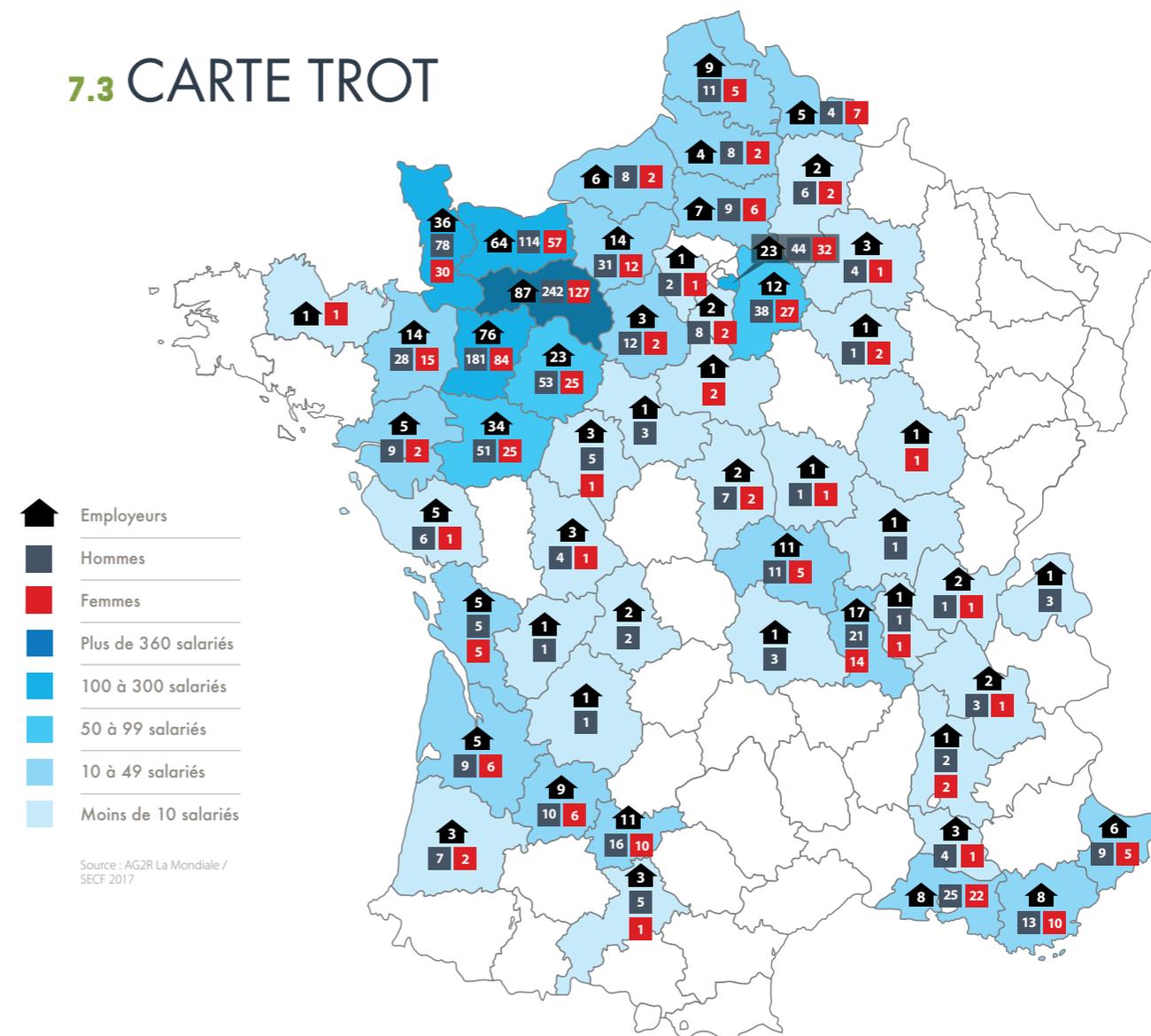
LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



7.2 CARTE GALOP



7.3 CARTE TROT





7.4 DONNÉES DÉTAILLÉES DE L'ANNÉE 2017

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2008/2017	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Ain - 01	216	38	10	2	17	1	25	1	42	2	5	19	25	-2
Aisne - 02	5	89	0	2	0	2	0	6	0	8	0	11	0	-7
Allier - 03	212	282	6	11	17	5	27	11	44	16	5	18	23	3
Alpes-M. - 06	4	167	1	6	0	5	2	9	2	14	2	12	2	-1
Ardennes - 08	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3
Ariège - 09	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aube - 10	0	0	0	1	0	2	0	1	0	3	0	0	0	2
Aveyron - 12	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B-du-Rhône - 13	515	379	17	8	61	22	90	25	151	47	3	8	-23	31
Calvados - 14	330	2051	16	64	40	57	62	114	102	171	3	12	8	-12
Cantal - 15	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente - 16	4	66	0	1	0	0	0	1	0	1	0	66	0	-4
Charente-M. - 17	415	135	8	5	43	5	86	5	129	10	3	14	59	6
Cher - 18	8	149	0	2	0	2	0	7	0	9	0	17	-1	-1
Corrèze - 19	90	0	1	0	0	0	1	0	1	0	90	0	-6	0
Corse - 20	129	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2	0
Côte d'Or - 21	9	6	0	1	0	1	0	0	0	1	0	6	-1	1
Côtes-d'Armor - 22	107	87	3	1	3	1	11	0	14	1	8	87	6	-2
Creuse - 23	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne - 24	6	63	0	1	0	0	0	1	0	1	0	63	0	-1
Doubs - 25	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Drôme - 26	2	47	0	1	0	2	0	2	0	4	0	12	-3	2
Eure - 27	8	455	0	14	0	12	0	31	0	43	0	11	0	-8
Eure-et-Loir - 28	0	60	0	3	0	2	0	12	0	14	0	4	0	-8
Finistère - 29	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources : France Galop, SECF et AG2R La Mondiale, 2017

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2008/2017	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Gard - 30	10	29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Haute-Garonne - 31	66	117	1	3	1	1	2	5	3	6	22	20	-3	-2
Gers - 32	12	62	1	0	1	0	0	0	1	0	12	0	1	-2
Gironde - 33	515	181	14	5	46	6	81	9	127	15	4	12	64	0
Hérault - 34	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ille-et-Vilaine - 35	16	422	1	14	0	15	1	28	1	43	16	10	-14	9
Indre - 36	20	25	1	0	0	0	1	0	1	0	20	0	-6	-4
Indre-et-Loire - 37	3	110	0	3	0	1	0	5	0	6	0	18	0	-4
Isère - 38	0	55	0	2	0	1	0	3	0	4	0	14	-1	4
Landes - 40	492	155	14	3	37	2	68	7	105	9	5	17	38	7
Loir-et-Cher - 41	3	25	0	1	0	0	0	3	0	3	0	8	0	-1
Loire - 42	59	700	3	17	10	14	10	21	20	35	3	20	11	7
Loire-Atl. - 44	275	155	8	5	12	2	29	9	41	11	7	14	1	-4
Loiret - 45	0	53	0	1	0	2	0	0	0	2	0	27	0	-1
Lot - 46	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne - 47	4	296	1	9	1	6	2	10	3	16	1	19	3	-3
Maine-et-Loire - 49	897	1048	27	34	74	25	115	51	189	76	5	14	54	0
Manche - 50	352	1356	13	36	48	30	63	78	111	108	3	13	77	6
Marne - 51	0	35	0	3	0	1	0	4	0	5	0	7	0	-1
Haute-Marne - 52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayenne - 53	615	2357	19	76	46	84	85	181	131	265	5	9	22	24
M-et-Moselle - 54	36	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-9	0
Meuse - 55	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Morbihan - 56	80	35	5	0	1	0	5	0	6	0	13	0	1	0
Moselle - 57	23	1	1	0	0	0	1	0	1	0	23	0	-8	0
Nièvre - 58	9	46	0	1	0	1	0	1	0	2	0	23	-5	1
Nord - 59	4	163	0	5	0	7	0	4	0	11	0	15	0	-6
Oise - 60	2202	177	62	7	249	6	480	9	729	15	3	12	-102	-4
Orne - 61	183	3200	4	87	9	127	8	242	17	369	11	9	-35	84

Sources : France Galop, SECF et AG2R La Mondiale, 2017

7

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

8

L'AFASEC

ACCUEIL
ETABLISSEMENT
SCOLAIRE



- Accueil Direction

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2008/2017	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Pas-de-Calais - 62	10	216	0	9	0	5	0	11	0	16	0	14	0	-21
Puy-de-Dôme - 63	0	22	0	1	0	0	0	3	0	3	0	7	0	-3
Pyrénées-Atl. - 64	657	13	14	0	63	0	113	0	176	0	4	0	-24	0
Pyrénées-Hautes - 65	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bas-Rhin - 67	194	21	3	0	4	0	0	0	4	0	49	0	3	-17
Rhône - 69	6	103	0	1	0	1	9	1	9	2	1	52	-28	-5
Saône-et-Loire - 71	15	66	0	1	0	0	0	1	0	1	0	66	-3	-6
Sarthe - 72	255	940	12	23	21	25	38	53	59	78	4	12	-40	0
Haute-Savoie - 74	0	6	0	1	0	0	0	3	0	3	0	2	0	2
Paris - 75	0	0	0	1	0	1	0	3	0	4	0	0	0	4
Seine-Maritime - 76	4	180	1	6	1	2	1	8	2	10	2	18	-3	-1
Seine-et-Marne - 77	9	380	2	12	5	27	2	38	7	65	1	6	-4	17
Yvelines - 78	665	30	25	2	49	1	86	2	135	3	5	10	-85	-1
Deux-Sèvres - 79	3	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme - 80	12	114	0	4	0	2	0	8	0	10	0	11	0	-2
Tarn - 81	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-G. - 82	0	455	0	11	0	10	0	16	0	26	0	18	0	0
Var - 83	4	290	0	8	0	10	0	13	0	23	0	13	0	-10
Vaucluse - 84	3	85	0	3	0	1	0	4	0	5	0	17	0	0
Vendée - 85	26	202	0	5	0	1	0	6	0	7	0	29	0	-16
Vienne - 86	11	52	0	3	0	1	0	4	0	5	0	10	0	-2
Haute-Vienne - 87	8	93	0	2	0	0	0	2	0	2	0	47	0	-5
Vosges - 88	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne - 89	6	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Essonne - 91	1	47	0	2	0	2	0	8	0	10	0	5	0	3
Hauts-de-Seine - 92	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-9
Seine-St-Denis - 93	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-10
Val-de-Marne - 94	0	824	0	23	0	32	0	44	0	76	0	11	-1	4
Val-d'Oise - 95	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources : France Galop, SECF et AG2R La Mondiale, 2017

L'AFASEC est une association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances. 3 missions principales lui sont confiées par l'institution des courses à savoir France Galop et la Société d'encouragement à l'élevage du Cheval Français :

- la formation
- l'action sociale pour accompagner les salariés tout au long de leur vie
- le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques

L'AFASEC compte **260** collaborateurs répartis sur 12 sites en France dont plus de 100 formateurs (moniteurs, enseignants, éducateurs).

8.1 FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS

5 Écoles des Courses Hippiques

645 élèves

4^{ème}, 3^{ème}, CAPA, BAC PRO, BTS

59 courses écoles organisées en France

93% de réussite aux examens professionnels

80% d'insertion professionnelle à la fin de la formation

0 800 00 90 01 Service & appel gratuits

Un numéro unique dédié à la formation



8

L'AFASEC

8.2 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS

UNE DIVERSITÉ DE STAGES À L'IMAGE DE LA RICHESSE DE NOS MÉTIERS

68 stages

974 stagiaires formés

38 654 heures de formation

8.3 ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DES ÉCURIES DE COURSES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

L'AFASEC est présente tout au long de la vie des professionnels des courses.

De l'entrée dans la vie active à la retraite, elle leur apporte le soutien nécessaire aux moments clés de la vie.

L'accès au logement et à la restauration

Pour accueillir les cavaliers, l'AFASEC a implanté sept résidences, dotées d'un restaurant, à proximité des grands centres d'entraînement. L'AFASEC a également réservé des places dans le parc social.

L'accompagnement

Un réseau d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale est présent sur tout le territoire des courses pour aider de façon quotidienne et immédiate les professionnels dans leurs démarches.

L'appui aux familles

Du fait de la féminisation continue de la filière, l'AFASEC a organisé un éco-système permettant aux cavaliers de concilier vie **familiale** et métiers des courses :

- des accueils d'enfants adaptés au rythme des écuries
- des aides financières pour la garde des enfants, leur scolarisation et leurs vacances

L'appui financier

16 allocations sociales ou aide exceptionnelle peuvent être accordées aux salariés afin de les accompagner dans leur vie professionnelle et familiale.

La santé et la prévoyance

Pour l'ensemble de la profession, l'AFASEC participe financièrement à un régime de complémentaire santé et de prévoyance, en cas de frais de santé, d'incapacité ou d'invalidité. L'AFASEC organise également le suivi médical des élèves.

L'accès à l'emploi

Pour permettre la mobilité des salariés, l'AFASEC a mis en place deux dispositifs :

- l'entreprise adaptée EPONA pour favoriser la reconversion des professionnels dans les activités de sellerie ou d'entretiens d'espaces paysagers
- l'accompagnement quotidien des chercheurs d'emploi par l'équipe sociale, **au titre de la reconversion professionnelle**

8.4 LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

L'AFASEC a un rôle de représentation sur le plan national auprès de différentes instances, notamment ministérielles et de conseil, dans la formation et l'exercice des métiers des courses hippiques.

L'AFASEC dispose d'un observatoire social sur l'activité d'entraînement de chevaux de courses :

- publication de données statistiques
- analyse des évolutions de cette filière en France



8.5 L'AFASEC EN RÉGION



SIÈGE SOCIAL AFASEC

Allée de Jardy / BP 70419
60635 Chantilly cedex
03 44 62 41 60
www.afasec.fr

ECOLES
DES COURSES
HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 23 43
ech-grosbois@afasec.fr

Plaine de l'Arbois
BP 27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 41 55
ech-cabries@afasec.fr

5 rue du Chauffour
60270 Gouvieux
03 44 57 07 02
ech-gouvieux@afasec.fr

6 rue de l'Hippodrome
Raymond Rigault
50620 Graignes
02 33 56 81 58
ech-graignes@afasec.fr

Hippodrome
164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan
05 58 06 81 00
ech-montdemarsan@afasec.fr

CENTRES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE

Siège social AFASEC

Ecoles des Courses Hippiques :

- Boissy-Saint-Léger
- Gouvieux
- Graignes

Centre de formation continue cheval
Hippodrome - 164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan - **05 58 85 45 90**
cfcc-montdemarsan@afasec.fr

ENTREPRISE ADAPTÉE
(espaces verts, sellerie...)

AFASEC - EPONA - 57 avenue du Général Leclerc
60500 Chantilly - **03 44 62 41 90**

ACTION SOCIALE ET PRÉVOYANCE

Oise et Nord
03 44 62 41 61 (Chantilly)

Basse et Haute Normandie, Ile-de-France
01 39 62 92 92 (Maisons-Laffitte)

Bretagne, Pays de Loire
02 43 91 82 13 (Laval)

Sud-ouest, Sud-est
05 59 13 80 84 (Pau)

Est et Centre-Est
01 45 69 07 52 (Domaine de Grosbois)

Prévoyance
0800 08 58 71

RÉSIDENCES
DES COURSES
HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 63 29

Plaine de l'Arbois
BP27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 10 26

Avenue d'Orléans
60500 Chantilly
03 44 62 63 00

Parc du Cheval - Le Luizard
01150 Chazey-sur-Ain
04 78 00 66 90

45 avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
02 31 98 58 28

2 avenue Hoche
78600 Maisons-Laffitte
01 39 62 05 05

Domaine de Sers
Allée Buffon 64000 Pau
05 59 62 00 33

8.6 PROJET DE L'ASSOCIATION AFASEC 2018-2022

NOS ENGAGEMENTS AU SERVICE DE LA PROFESSION

Ce projet est un guide. Il donne le sens du travail de l'AFASEC en rappelant ses activités, ses objectifs, l'environnement dans lequel elle décline ses actions ainsi que les valeurs qu'elle respecte et met en œuvre. Il s'appuie sur nos savoir-faire et se décline dans chacun de nos établissements.

NOS VALEURS POUR RÉUSSIR

- l'humain au cœur de nos actions
- professionnalisme
- respect

NOTRE VISION

- anticiper les évolutions
- s'adapter

NOTRE MISSION

- former
- accompagner

NOTRE MÉTIER

- transformer les atouts humains en réussite

NOS 4 AXES D'ENGAGEMENT

1/ S'intégrer dans le milieu professionnel et l'environnement

- Être en contact permanent avec la profession et à l'écoute des besoins en matière d'accompagnement social et de formation.
- Faire des écuries d'application un outil de référence répondant aux attentes de la profession.
- Intégrer pleinement les simulateurs comme outils de performance et les partager avec la profession.
- Œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes que nous formons.
- Être un outil de référence pour l'Institution et ses besoins.

2/ Développer nos ressources

3/ Optimiser nos fonctionnements

4/ Impliquer tous les salariés

L'Observatoire Social est réalisé avec la contribution de :



Les données sociales relatives aux salariés sont extraites du contrat de prévoyance national souscrit à AG2R LA MONDIALE



CH
A F A S E C



L'AFASEC est sensible à la protection de la nature.
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.